

un manque de soins pendant quelques années, et assez souvent on leur ramène leur vigueur en les cultivant mieux qu'on ne l'a fait précédemment. Pour cela on les hersera au printemps, puis on les fumera abondamment, et même on pourra faire de nouveaux semis. Mais si, malgré cela, la production n'augmente pas dès l'année suivante, ce que l'on aura de mieux à faire sera de labourer cette prairie, car on aura la preuve qu'elle est épuisée. On agira de la même manière pour les prairies qui ont été bien soignées mais qui cependant ont diminué en produits.

On devra toujours considérer comme peu avantageux le défrichement des prairies, car si on obtient facilement une bonne récolte de fourrage sur un terrain quelconque, et il n'est pas aussi aisé d'y assoir solidement une bonne prairie naturelle. Ce n'est qu'après un temps assez long et après plusieurs années de production faible que l'on réussit à former le gazon. Pour cette raison, avant de se décider de labourer une prairie naturelle, il faut auparavant essayer à l'améliorer.

Les différentes causes qui peuvent amener la destruction d'une prairie sont les inondations et l'excès d'humidité qui en est la suite, le manque d'humidité, la présence de plantes nuisibles ou inutiles, les irrégularités de la surface du sol de même que l'appauvrissement du sol.

Dans les circonstances où nous sommes forcés de former une prairie naturelle, circonstances que nous connaissons déjà, le défrichement de cette prairie est le plus mauvais travail que nous puissions faire. Aussi c'est agir contre son intérêt que de rompre une prairie située sur le penchant d'un coteau rapide.

Mais on forme des prairies sur un grand nombre d'autres terrains et alors, si le capital d'exploitation est suffisant, si l'on a remarqué que les prairies artificielles donnent un bon produit, on pourra avec moins d'inconvénient labourer les prairies naturelles après un certain nombre d'années, afin d'utiliser les principes qui s'y sont accumulés.

Il est assez difficile de préciser l'âge où une prairie demande à être transformée en terre labourée. Cet âge varie suivant la fertilité du sol, la dose d'engrais qu'on lui a donné et l'espèce de plantes qui forment une prairie. On a remarqué que l'accumulation des principes fertilisants ne commence à être abondante que vers la douzième année de la formation de la prairie, et après cela elle même peut en avoir au moins pour huit ans. De sorte que la vie des prairies naturelles, même où il est avantageux de labourer, doit être en moyenne de vingt ans.

Sur le défrichement des prairies naturelles, on mêle généralement des plantes qui se plaisent au milieu de l'abondance, qui ne craignent pas de verser et dont le produit consiste surtout en feuilles, en racines et en tiges, car ce sont là les parties des plantes qui se développent le mieux sur une prairie naturelle labourée.

Dans les terres fortes, la première récolte devrait être une récolte sarclée, sans fumure, ou bien du tabac ou du chanvre. Après ces plantes les céréales viennent très bien. Dans les terres légères, comme l'accumulation des débris n'a pas été très grande, une récolte de céréales viendra bien après la prairie.

Dans le défrichement des prairies, on doit reconnaître que le riche gazon que nous retrouvons peut donner plusieurs récoltes successives sans engrais, et cela sans que l'abondance des produits paraisse diminuer. Alors on peut adopter un assolement composé de patates ou autres racines, choux, fèves, etc. Cependant dès la deuxième ou la troisième année, suivant la richesse du sol, il faudra commencer à engraisser le sol. On ne labouré pas une prairie pour lui enlever tous ses principes fertilisants; au contraire, on doit ne lui demander que la surabondance de sa richesse. Si l'on a bien fumé la terre, au bout de quelques années on pourra ramener la prairie qui alors donnera des produits abondants.

La colonisation dans la Gaspésie.

Monsieur le Rédacteur,

Sachant votre bienveillance et l'intérêt que vous portez à la colonisation, j'ose vous prier de publier dans votre excellent journal, ce qui suit :

En février dernier, la plupart des curés de la Gaspésie se réunissaient à St Michel du Percé, chef-lieu du comté de Gaspé. Ils voulaient s'entendre pour s'opposer à l'émigration, cette plaie hideuse qui fait tant de mal à la Province de Québec, et qui vient d'entreprendre de décimer la population Gaspésienne avec d'autant plus de rapidité qu'elle la sait plus pauvre. Le remède était tout trouvé; je veux dire la colonisation; il s'agissait de prendre les moyens de l'appliquer.

Dans ce but si louable, ces vrais amis de leurs compatriotes, jetèrent les bases d'une vraie société de colonisation. Oh! avec eux pas de charte prétentieuse, pas de ces détours raffinés pour s'enrichir aux dépens des autres—loin de là. Ils y allaient en hommes dévoués, en hommes sachant se dépenser eux-mêmes au bien de leurs frères, de leurs ouailles, en vrais pasteurs et ministres du Dieu de charité, décidés à ne reculer devant aucun sacrifice.

Le Révérend J. O. Normandin, curé de Notre-Dame de la Grande Rivière, et Vicaire-Forain du District de Gaspé, bien connu comme l'homme de la colonisation dans son diocèse, fut nommé Président de la dite société qui choisit sans balancer pour centre d'opération cette belle partie du Canton de Percé s'étendant en arrière de la Grande Rivière, du Cap-d'Espoir, des montagnes de Percé, vers St Pierre de Malbaie.

Fort de l'appui de ses confrères et de la haute approbation de Son Evêque, Monseigneur Langlois de Rimouski, le président de la Société se mit à l'œuvre avec un zèle, une énergie irrésistibles; si bien qu'au bout de quelques semaines la vallée à coloniser était explorée en tous sens, les chemins tracés, et un nombre relativement considérable de lots achetés de la Couronne. Aussi ne doit-on pas être surpris d'apprendre que les défrichements commençaient dès les premiers jours du printemps, grâce à la bonne volonté de l'intelligente population des paroisses environnantes, principalement de la Grande Rivière. Je puis même ajouter qu'il y a eu ensemencement en orge, avoine, graine de foin et légumes; on peut si vous le voulez, toujours est-il qu'il y en a eu.